

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Protection des données et transparence (4DR2268)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master of Arts en innovation, orientation Innovation et société	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master of Law en innovation	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master of Science en innovation	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

POSSE Samah, Chargée d'enseignement

Contenu

Le cours s'articule en deux parties.

La première partie, consacrée à la protection des données, est également ouverte aux étudiants des filières Master of Arts en innovation, orientation Innovation et société, Master of Law en innovation et Master of Science en innovation.

Après une présentation générale du système (bases légales, principes fondamentaux régissant la collecte et le traitement des données personnelles par les organes étatiques et par les privés, questions de procédure, implications du RGPD pour la Suisse etc.), l'enseignement porte sur des thèmes plus spécifiques, tels que la surveillance de la vie privée ou la vidéosurveillance, l'exploitabilité des preuves, la protection des données dans les relations de travail ou encore en matière de santé.

La seconde partie, dédiée à la transparence de l'activité étatique, se concentre sur le principe de la transparence, notamment l'accès à des documents officiels, ainsi que les éventuels conflits avec la protection des données personnelles et les règles de leur coordination.

Les thématiques centrales de ce cours seront examinées principalement à travers des cas pratiques tirés de la vie réelle.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. L'examen est « open book ».

Chaque étudiant-e est libre de prendre la documentation qu'elle/il juge utile (textes législatifs, jurisprudence, doctrine, documents Powerpoint et autres documents figurant sur Moodle, notes de cours, etc.).

Les ordinateurs, téléphones portables et autres objets connectés sont interdits. Toute infraction à ces règles constitue une fraude entraînant le retrait des éléments non admis, voire l'échec à l'examen.

Documentation

Présentations Powerpoint, bibliographie, lectures de référence, travaux de groupes et cas pratiques. La documentation de cours sera mise à disposition des étudiant-e-s sur la plateforme Moodle.

Forme de l'enseignement

Cours interactif combinant différentes méthodes d'enseignement (présentations ex cathedra, discussions d'arrêts, résolution de cas pratiques et travaux de groupes, réalisation de capsule vidéo, etc.). Chaque étudiant-e est invité-e à participer activement.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Analyser individuellement et en groupe des questions juridiques portant essentiellement sur la protection des données et la transparence de l'activité étatique et présenter des solutions concrètes
- Communiquer par écrit et/ou oral, de manière rigoureuse et scientifique
- Développer un raisonnement juridique complet dans un cas concret de protection de données et de transparence de l'activité étatique
- Appliquer des principes de la protection des données et de la transparence de l'activité étatique à des situations concrètes

URLs	1) https://www.unine.ch/droit/home/enseignants_1/charges-de-cours-et-denseignement/posse-samah.html
------	--

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Protection des données et transparence (4DR2268)

Compétences transférables

- Promouvoir la curiosité intellectuelle
- Analyser des questions juridiques complexes
- Développer une analyse critique fondée et équilibrée
- Stimuler sa créativité